

Plan d'action Faculté Médecine – juin 2026



Priorité +++			Priorité ++			Priorité +		
	Nature de l'action à mettre en œuvre	Responsable	Échéancier				Indicateurs	Suivi (à compléter)
			26-27	27-28	28-29	29-30		
Gouvernance, pilotage de la qualité et lien avec l'assurance qualité institutionnelle								
T1.1	Formalisation d'un plan stratégique facultaire définissant un nombre limité de priorités (par ex. 3 à 5 axes stratégiques), assorties d'objectifs opérationnels, d'indicateurs de suivi et d'un calendrier de mise en œuvre, afin de structurer les initiatives existantes et de guider les arbitrages.	BF, CPFE, CPFR					Plan validé et diffusé	
T1.2	Clarification de la gouvernance via un schéma de fonctionnement explicitant : - le rôle de chaque instance, - les niveaux de décision (proposition, validation, arbitrage), - les interactions entre les conseils des études, les départements, la CPFE et le décanat. Diffusion du schéma aux parties prenantes	BF, CPFE, CQ, Com, SMAQ					Schéma de gouvernance diffusé	
T1.3	Renforcement du rôle des conseils des études via : - une structuration plus systématique de leur fonctionnement (fréquence des réunions, ordre du jour communiqué en amont, formalisation et diffusion des procès-verbaux), - un suivi explicite des décisions prises, - et un positionnement plus clair dans le pilotage des programmes.	CPFE, CE					ROI validé et diffusé	
T1.4	Mise en place de structures de pilotage pour les masters de spécialisation.	BF					Composition de la structure, définition des missions, PV 1 ^{ère} réunion	

	Nature de l'action à mettre en œuvre	Responsable	Échéancier				Indicateurs	Suivi (à compléter)
T1.5	Rationalisation du système d'information afin d'en améliorer l'usage, notamment en développant des tableaux de bord plus synthétiques et exploitables à l'échelle des filières, en complément des outils institutionnels.	CPFE, CQ, Com, Radius					Outil opérationnel et documents déposés	
T1.6	Mise en place d'un bureau étudiant , avec une localisation dédiée, permettrait de concrétiser une participation institutionnalisée (conf 2.7 et 5.5).	BF, BEtud, BPed					Existence du bureau, avis validation en CF, annonce aux CE	
T1.7	Développement d'espaces de partage inter-filières (par exemple via une CPFE élargie ou des séminaires transversaux) permettrait de renforcer la circulation de l'information, de mutualiser les pratiques et de soutenir une approche plus intégrée du pilotage facultaire.	CPFE, BPed					Nombre de réunions et PV	
T1.8	Veiller à l'adéquation des Infrastructures par rapport aux besoins. Moderniser les infrastructures et anticiper l'augmentation du nombre d'étudiants afin d'assurer des conditions d'apprentissage optimales	BF, Clnfra					Salle Co modale opérationnelle et utilisée, relevé des besoins	
Pilotage des programmes								
T2.1	Formalisation d'un cycle d'amélioration continue commun à l'ensemble des filières via un canevas facultaire précisant : - les étapes attendues (analyse, décision, mise en œuvre, évaluation), - le calendrier type (par exemple tous les X ans), - et les responsabilités associées.	CPFE élargie, CQ, CE,					Nombre de bonnes pratiques, fiches de suivi par thème	
T2.2	Renforcement de la traçabilité des décisions en systématisant, au niveau des conseils des études, la documentation des modifications de programme (motifs, données mobilisées, décisions prises) ainsi que leur suivi dans le temps (évaluation au terme de X années).	CQ, Com, CPFE élargie, CE					Tableau de suivi annuel	
T2.3	Harmonisation des pratiques entre filières notamment par :	CPFE élargie					Utilisation sharepoint	

	Nature de l'action à mettre en œuvre	Responsable	Échéancier				Indicateurs	Suivi (à compléter)
	- la mise à disposition de modèles communs (canevas de révision, tableaux de suivi), - et l'organisation de moments d'échange inter-filières pour partager les pratiques (par exemple via la CPFE).							
T2.4	Veiller au bon fonctionnement des conseils des études en : - systematisant la préparation des réunions (ordre du jour structuré), - assurant la diffusion des procès-verbaux, - clarifiant leur rôle dans le processus décisionnel.	BF, CPFE, CPFE élargie, CE, BPeda					Min 2PV/an sur Sharepoint, schéma harmonisation, fréquence des réunions, taux de participation	
T2.5	Doter les masters de spécialisation de médecine de structures de pilotage adaptées (conf 1.4)							
T2.6	Développement de tableaux de bord synthétiques par filière , permettant une exploitation plus directe des données (en complément des outils institutionnels) (conf 5.4)	CQ (YM), Radius					Existence des TdB par filière	
T2.7	Renforcement de l'implication des étudiant-es par : - la mise en place de moments d'échange dédiés (par exemple en fin de cours ou d'année), - la diversification des modalités de recueil des avis (formats courts, ciblés), - et une meilleure communication sur les suites données à leurs contributions.	CPFE, BPed CE, GT Evalens, BEtud					Existence du bureau étudiant, taux de participation, fréquence des réunions	
T.2.8	Renforcement de l'implication des parties prenantes externes : - Professionnels - Patients Experts - Alumni - Advisory Board	CE, Collège Enseignants, Commissions cursu SMAQ					Participation des externes/charge experts	

	Nature de l'action à mettre en œuvre	Responsable	Échéancier				Indicateurs	Suivi (à compléter)
T2.9	Renforcement de l'approche par compétence dans le pilotage des programmes	CE, BPed, Udimed					Exploitation de l'outil dans Dr House	
	Soutien aux enseignants et aux étudiants							
T3.1	Amélioration de la lisibilité des dispositifs de soutien Cela pourrait passer par la création d'un support synthétique unique (par exemple une page web ou un document de référence), structurant l'ensemble des dispositifs par type de besoin (remédiation, accompagnement méthodologique, soutien psychopédagogique) et par moment du parcours.	CPFE, BPed, CQ, Com					Guide diffusé, utilisation des outils, récurrence de la diffusion	
T3.2	Renforcement de la continuité de l'accompagnement tout au long du parcours étudiant se traduisant par le développement de dispositifs adaptés aux années avancées (accompagnement des stages, préparation à la professionnalisation, gestion de la charge de travail), en complément des actions déjà bien développées en début de parcours.	CE, SMAQ et/ou IFRES					Nbre de dispositifs	
T3.3	Soutenabilité des dispositifs , notamment en : - évaluant la charge de travail des étudiants, - évaluant la charge de travail associée pour les enseignant-es et les équipes de soutien, - identifiant les priorités, - et, le cas échéant, en renforçant les ressources allouées ou en rationalisant certains dispositifs. Développement de mécanismes de suivi de l'utilisation des dispositifs (taux de participation, profils des utilisateurs) et de leur impact (réussite, satisfaction) permettrait d'ajuster plus finement l'offre et d'en améliorer l'efficacité.	CPFE, CE, BPed, CQ (Workload Caculator)					Outil de calcul de charge, graphic syllabus	
T3.4	Accompagnement des enseignant-es élargi au-delà des enseignants débutants , en proposant : - des formations ciblées (par exemple sur l'encadrement de grands groupes, l'évaluation, ou l'intégration du numérique), - des espaces d'échange de pratiques,	Journées pédagogiques Facultaires ...					Nombre de journée péda	

	Nature de l'action à mettre en œuvre	Responsable	Échéancier				Indicateurs	Suivi (à compléter)
	des dispositifs de soutien pour les enseignant-es expérimenté-es confronté-es à des évolutions pédagogiques.							
T3.5	Meilleure articulation entre les dispositifs de soutien et le pilotage des programmes pourrait être développée, par exemple en intégrant systématiquement les retours issus des dispositifs d'aide à la réussite dans les réflexions programmatiques.	CE					PV CE	
	Dynamique facultaire concernant les projets							
T4.1	Formalisation d'une politique facultaire en matière de projets définissant : - un nombre limité d'axes stratégiques (par exemple : interprofessionnalité, durabilité, humanités médicales, international) - des critères de sélection et de soutien des projets (cf. transversalité, appel interne), - des modalités de suivi (participation, satisfaction, impact sur les apprentissages).	BF, CPFE, CE, Com					Procédure de soumission et de sélection, nombre de projets	
T4.2	Évaluation et pérennisation des projets en favorisant leur intégration dans les programmes et dans les structures existantes La création d'un inventaire facultaire des projets, régulièrement mis à jour et accessible aux étudiant-es et aux enseignant-es, permettrait d'améliorer leur visibilité et leur lisibilité, ainsi que de pérenniser les projets au-delà de la motivation individuelle du porteur de projet.	BF, CPFE, CE, Com					Procédure d'évaluation (participation, satisfaction, impact) Page Web	
T4.3	Renforcement de la transversalité via des moments d'échange inter-filières (séminaires, journées pédagogiques) permettant de partager les pratiques et de favoriser leur diffusion (conf 1.7).	CPFE élargie, RF, Peda					Journées peda et participation	
T4.4	Développement de projets inter-facultaires et internationaux , par exemple en identifiant des partenaires prioritaires et en intégrant ces dimensions dans les axes stratégiques facultaires.	Porteurs projets, BF, plans stratégiques					Nombre de projets sélectionnés	
	Assurance qualité des programmes							

	Nature de l'action à mettre en œuvre	Responsable	Échéancier				Indicateurs	Suivi (à compléter)
T5.1	Renforcement de la structuration du cycle d'assurance qualité passant par la mise en place d'un canevas facultaire simple et commun, précisant pour chaque analyse : - les constats identifiés, - les actions décidées, - les responsables, - les échéances, - les modalités d'évaluation.	CQ, CPFE élargie, SMAQ					Fiches de suivi du plan d'action, thèmes, sharepoint	
T5.1 Bis	Mise en place d'un outil de suivi des plans d'action (par exemple un tableau de bord partagé) permettrait de visualiser l'état d'avancement des actions et d'assurer un suivi dans le temps.	CQ, CPFE élargie					Outil opérationnel et nbre de version	
T5.2	Renforcement de la traçabilité (et de l'accessibilité) en centralisant les décisions relatives aux évolutions des programmes et en assurant leur documentation systématique, par exemple via les conseils des études ou un espace numérique dédié (Conf 2.2)	CPFE élargie, CQ, Com, CE					Objectivation accès aux outils	
T5.3	Utilisation et diffusion des bonnes pratiques éventuellement harmonisées entre filières via : - la diffusion de modèles communs (canevas, tableaux de suivi), - et l'organisation de temps d'échange inter-filières pour partager les expériences (par exemple au sein de la CPFE) (Conf 2.3)	CPFE élargie, CQ, Com					TdB des bonnes pratiques, nombre de template, journées péda	
T5.4	Développement de mécanismes de diffusion plus systématiques incluant : - la production de synthèses accessibles des analyses réalisées, - et leur diffusion régulière auprès des équipes pédagogiques et des étudiant·es.	CQ (YM), Radius Com					Page Web, TdB	
T5.5	Renforcement de l'implication des étudiant·es dans le dispositif qualité via: - la diversification des modalités de consultation (formats courts, ciblés), - une communication explicite sur les suites données à leurs contributions ("vous avez dit / nous avons fait")	BF, BEtud, BPed, CE					PV des réunions	

	Nature de l'action à mettre en œuvre	Responsable	Échéancier				Indicateurs	Suivi (à compléter)
	la mise en place d'un « bureau étudiant » avec une localisation dédiée.							
T5.6	Intégration plus explicite des résultats des démarches qualité dans le pilotage des programmes en inscrivant systématiquement les conclusions des analyses à l'ordre du jour des conseils des études et des instances décisionnelles.	BF, CQ, CE					Présentation plan action aux autorités, présentation suivi du plan action au CF	